



[yves.marin@free.fr](mailto:yves.marin@free.fr)

## Contribution d'Yves MARIN

### Un nouveau CHU sur l'île de NANTES est-il utile, raisonnable financièrement et viable à long terme ?

Il y avait foule le lundi 12 mars à la réunion organisée par le Conseil de développement sur le nouveau CHU, mais les participants n'ont sans doute pas tous trouvé la réponse aux questions qu'ils se posent.

#### Ce nouveau CHU est-il utile ?

Tel qu'il est, le CHU actuel satisfait généralement les patients. Ceux qui ont dû avoir recours à ses services estiment y avoir été soignés très correctement. L'emplacement actuel près de la ligne de tram n° 1 leur convient généralement. Les arguments avancés pour justifier ce déplacement, tel le regroupement de services sur un même site, restent assez vagues et assez peu convaincants. On ne voit pas bien pourquoi la collaboration entre plusieurs sites, au demeurant assez proches, serait si difficile à organiser à l'époque d'Internet et des moyens de communication rapides. On pourrait aussi bien avancer l'argument contraire sur les inconvénients des grands ensembles. Une simple prolongation de la ligne de Tram n° 1 jusqu'à l'hôpital de Saint Herblain et au Centre Gauducheau serait sans doute suffisante et appréciée des nantais dont elle simplifierait la vie.

#### Est-il financièrement raisonnable ?

Le coût de l'investissement direct tangente le milliard d'euros, ce qui est déjà considérable. On nous assure qu'il sera respecté. On sait bien que ce n'est jamais le cas dans ce type d'opérations. Et il faut compter avec les coûts indirects très justement décrits par Jean Renard dans sa contribution. Ces coûts sont très difficiles à chiffrer parce que largement imprévisibles et seront nécessairement aggravés du fait du choix de la localisation dans une île. L'île de Nantes n'est en fait qu'un simple banc de sable à la stabilité toute relative surtout à sa pointe ouest. La construction d'un édifice aussi important que le CHU pourrait nécessiter de coûteux travaux de consolidation des berges.

Le Centre René Gauducheau, situé à proximité de l'hôpital de Saint Herblain, risque de devoir réorganiser ses services et renouveler des équipements gérés en commun. Rappelons que ce Centre est installé dans des locaux relativement récents et son maintien à Saint Herblain vient d'être décidé.

Enfin, la question de savoir si l'actuel CHU est achevé de payer et si tous les emprunts contractés à son sujet ont bien été remboursés, n'a pas été posée. Si ce n'est pas le cas, le contribuable se trouverait dans le cas de payer à la fois pour un équipement qui n'existera plus et pour le nouveau, un peu comme ces particuliers qui obtiennent de leur banquier un prêt sur 5 ou 10 ans pour l'achat d'un véhicule d'occasion qui n'a plus que 2 ou 3 ans à vivre, ce qui les conduit inmanquablement au surendettement.

### **Est-il viable à long terme ?**

Il semble qu'il soit peu convenable d'évoquer le risque d'inondation. Pourtant depuis des années, tous les experts nous parlent de réchauffement climatique. Le lendemain de la réunion, le journal Ouest-France indiquait que le PPR (Plan de Prévention des Risques d'inondation) évaluait la montée des eaux à 1 mètre sur un siècle. Ca n'est pas rien. Qui doit-on croire ? Des élus de petites localités balnéaires ont été mis en examen pour avoir laissé leurs services délivrer trop facilement des permis de construire en zones inondables.

Selon les intervenants, les malades bénéficieront, dans ce nouvel emplacement, d'un environnement plus agréable. Ils auront la vue sur la Loire... Mais ils devront aussi subir le bruit des avions qui voleront juste au-dessus à basse altitude avant atterrissage. Si la croissance du trafic est conforme aux prévisions, cela pourrait devenir insupportable. Et s'est-on inquiété de l'impact sur les équipements médicaux des ondes émises par ces avions au moment où ils approchent de l'aéroport ? Dans tous les hôpitaux et toutes les cliniques, des affiches placardées dans les salles d'attente recommandent d'éteindre les simples portables. (Il est vrai qu'on ne peut pas reprocher aux décideurs et élus nantais de n'avoir pas prévu l'annulation de NDDL mais c'est maintenant un fait). Plus concrètement, le fonctionnement du nouveau CHU pourrait se trouver perturbé par les difficultés d'accès et de stationnement nécessairement plus importantes sur une île que sur le "continent".

Au fond, cette affaire du nouveau CHU ne fait que révéler une tendance plus générale des élus à privilégier les solutions de prestige, plus gratifiantes, pour marquer leur passage. Il ne manque pas d'exemples en ville de réaménagements de places, de rues, de trottoirs qui avaient déjà été refaits quelques années plus tôt, pour ne pas parler de la Sonantes (la monnaie locale) dont on entend peu parler, ou du VAN dont les retombées bénéfiques sont à vrai dire plus visibles dans les statistiques officielles que dans les rues.

Le Conseil de développement devrait rappeler que les collectivités, comme le Pays tout entier, sont confrontés à une politique de baisse des prélèvements obligatoires, et que les élus doivent apprendre, pour parler comme Molière, "à régler la dépense avec économie". Sans oublier, toutefois, pour être juste, que certains grands travaux réalisés dans les dernières années (tels que la splendide rénovation du château des Ducs, la cité des Congrès, les Folles Journées, le Passage Pommeraye, les Machines de l'Île ....) sont appréciés des Nantais et contribuent au renom de la Ville.